

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET
LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président
M. MICHEL RIVARD, Vice-président
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire
M. GILLES FORTIN, Commissaire
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire
Mme LESLY HILL, Commissaire
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE SPÉCIALE
ALLOCUTION DE Mme RÉGINE LAURENT
CONFÉRENCE DE PRESSE

Montréal, le 18 décembre 2019

Volume 18

ROSA FANIZZI & MONIQUE J. LE CLERC
Sténographes officielles

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
ALLOCUTION DE Mme RÉGINE LAURENT	3
CONFÉRENCE DE PRESSE	16

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce dix-huitième
2 (18e) jour du mois de décembre :

3

4 ALLOCUTION DE Mme RÉGINE LAURENT

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour. Il me fait grand plaisir de vous
8 accueillir à cette audience spéciale, où nous
9 allons livrer au gouvernement nos premières
10 recommandations. Je dis bien les premières, parce
11 que ce sont loin d'être les dernières. Alors,
12 bienvenue à tout le monde.

13 Quarante (40) ans après l'adoption de la
14 Loi sur la protection de la jeunesse, le
15 gouvernement du Québec mettait sur pied le trente
16 (30) mai dernier, la Commission spéciale sur les
17 droits des enfants et protection de la jeunesse. Au
18 cours des derniers mois, nous avons bénéficié de la
19 générosité des citoyens qui ont partagé sur nos
20 différentes plates-formes leurs expériences
21 professionnelles, personnelles ou familiales, leurs
22 réflexions, leurs visions sur l'état et l'avenir de
23 la défense des droits et la protection des enfants
24 et des jeunes.

25 Dans le cadre des audiences publiques que

1 nous avons tenues entre le vingt-deux (22) octobre
2 et le onze (11) décembre de cette année, on a eu le
3 privilège d'entendre des jeunes, des citoyens, des
4 représentants d'organismes communautaires
5 institutionnels, des chercheurs et des experts. De
6 solides consensus ressortent déjà très clairement
7 de toutes ces informations recueillies jusqu'ici.
8 Certains d'entre eux commandent des actions
9 immédiates, car le temps qui passe a de bien plus
10 lourdes conséquences pour les enfants que pour
11 nous, les adultes.

12 Les premières recommandATIONS que nous
13 mettons de l'avant dès maintenant devraient
14 améliorer de façon durable la vie des enfants, des
15 jeunes, celle de leurs familles, tout comme les
16 réalités quotidiennes des intervenants et
17 intervenantes qui les accompagnent dans des
18 passages plus difficiles de leur parcours.

19 Le phénomène de la maltraitance des enfants
20 est un enjeu de société et de santé publique
21 important. Tant la communauté internationale que
22 les experts et les intervenants s'entendent pour
23 dire que les conséquences de la maltraitance sur
24 les enfants sont graves, car elles se répercutent
25 trop souvent tout au long de leur vie.

1 La réaction épidermique exprimée par les
2 citoyens et les médias face au décès, dans les
3 dernières années, d'enfants suivis par la DPJ ou
4 victimes de violence conjugale ou de toute forme de
5 maltraitance est éloquente. Notre capacité
6 collective à nous mobiliser pour le bien-être de
7 nos enfants est formidable. C'est un formidable
8 levier pour réduire les impacts néfastes de la
9 maltraitance et de la violence.

10 Par ailleurs, nous savons que le Québec
11 jouit actuellement d'une marge de manoeuvre
12 financière enviable. Dès la création de la
13 Commission, le premier ministre s'est montré ouvert
14 à agir avant la fin de notre mandat, si des mesures
15 étaient identifiées et pouvaient être à la fois
16 efficaces et applicables rapidement. Nous estimons
17 que la préparation du prochain budget provincial
18 offre une opportunité de faire bouger les choses
19 sans attendre.

20 L'analyse de la situation actuelle des
21 services offerts aux enfants et aux familles,
22 particulièrement aux enfants et familles
23 vulnérables indique l'aide et le soutien aux
24 familles sont insuffisants pour répondre de manière
25 adéquate à leurs besoins. Insuffisants pour agir de

1 façon significative, avant que les enfants et leur
2 famille ne soient dans une telle détresse qu'elle
3 exige l'intervention du Directeur de la protection
4 de la jeunesse.

5 Quand la situation de la famille se
6 détériore à ce point, le développement des enfants
7 et des jeunes s'en trouve hypothéqué. Comme l'a si
8 bien exprimé un témoin entendu : « Ces enfants-là
9 partent avec en arrière de la ligne de départ vers
10 une vie adulte autonome et équilibrée. » Si on agit
11 en prévention, l'accompagnement des enfants et de
12 leur famille va les mener à la même ligne de départ
13 que les autres.

14 Partout au Québec, nous pouvons compter sur
15 des intervenants et intervenantes, des
16 professionnels toujours aussi engagés, dévoués,
17 désireux de mettre leurs compétences et leurs
18 énergies pour accompagner les familles dans les
19 moments plus difficiles de leur vie. Ces
20 intervenantes et intervenants, qui travaillent trop
21 souvent dans l'ombre, bien on parle d'elles et eux
22 quand un drame survient seulement et c'est un peu
23 injuste.

24 Premier constat. Un consensus est clair sur
25 la pertinence d'utiliser l'avis de grossesse afin

1 d'obtenir des services adaptés pour assurer la
2 santé des futures mamans et de leurs bébés à
3 naître. Cet avis, c'est un outil stratégique que
4 certaines régions ont mis en place, dont Lanaudière
5 et l'Estrie, pour amorcer le plus tôt possible des
6 services de soutien à la maman pendant la grossesse
7 et après la naissance. Ils s'agit simplement d'un
8 formulaire complété par le médecin ou la sage-femme
9 qui vise à réduire les conséquences de certaines
10 caractéristiques sociales et de santé de la mère
11 sur les développements immédiats ou futurs de
12 l'enfant.

13 La transmission de l'avis de grossesse
14 permet au CLSC de prendre contact avec les parents
15 pour leur indiquer les ressources communautaires ou
16 les ressources de santé à proximité pouvant
17 soutenir la femme enceinte et lui offrir les
18 services sur mesure et adaptés à ses besoins.

19 De là, notre première recommandation :
20 soutenir le déploiement de la déclaration de
21 grossesse dans toutes les régions du Québec et y
22 assortir un plan d'implantation et de suivi de la
23 mise en oeuvre.

24 Notre deuxième jalon, qui mise sur les
25 conditions gagnantes pour favoriser le

1 développement du plein potentiel de l'enfant dans
2 sa famille pour réduire le risque de négligence et
3 maltraitance, c'est le programme Services intégrés
4 de périnatalité pour la petite enfance, c'est le
5 programme qu'on appelle dans leur jargon SIPPE,
6 donc c'est à l'intention des enfants et leurs
7 familles. Ce programme vise à identifier tôt les
8 problèmes de développement des enfants et
9 d'accompagner les jeunes parents en processus de
10 scolarisation au secondaire et d'agir rapidement.
11 Les services offerts dans ce programme SIPPE
12 incluent : des suppléments alimentaires, des
13 programmes qui ont fait leurs preuves, le programme
14 OLO, un soutien individuel, un soutien de couple ou
15 familial, des rencontres prénatales, un
16 accompagnement pour faciliter l'accès aux
17 organismes communautaires et de l'aide financière
18 aussi. La période de soutien débute idéalement au
19 cours des trois premiers mois de grossesse et
20 demeure disponible jusqu'à la rentrée scolaire de
21 l'enfant.

22 Notre deuxième recommandation : réinstaurer
23 les conditions d'efficacité du Programme de
24 services intégrés en périnatalité et pour la petite
25 enfance, le programme SIPPE, garant de son

1 efficacité, et investir les sommes nécessaires à
2 consolider son déploiement dans toutes les régions
3 du Québec, y assortir un plan obligatoire
4 d'implantation et de suivi de mise en oeuvre.

5 Autre constat : au Québec comme ailleurs
6 dans le monde, la démonstration n'est plus à faire
7 sur l'apport de la fréquentation de services de
8 garde de qualité, tels les CPE, dans la vie des
9 tout-petits et dans l'amélioration de tous les
10 aspects de leur développement. Avec son programme
11 éducatif bien implanté, des activités de
12 stimulation précoce, des jeux de groupe permettant
13 un meilleur développement des habiletés physiques
14 et intellectuelles des enfants, dès l'âge de douze
15 (12) à quarante-huit (48), soixante (60) mois, ils
16 sont encore les premiers bénéficiaires de ces
17 programmes éducatifs.

18 Pour rendre des places disponibles à ces
19 jeunes enfants fragilisés, des accords de
20 réciprocité de services sont intervenus entre les
21 CLSC et les CPE, de même qu'avec les organismes
22 communautaires du quartier, pour réserver un
23 minimum de cinq pour cent (5 %) des places en CPE à
24 l'intention des enfants suivis en CLSC.

25 Afin de viser un élargissement du nombre de

1 places réservées, il faut d'abord faire la
2 démonstration que les cinq pour cent (5 %) sont
3 entièrement occupés. Si tel n'est pas le cas, il
4 faudra remédier aux causes de cette non-
5 fréquentation par de meilleures stratégies sur le
6 terrain pour rejoindre les enfants et les familles
7 vulnérables.

8 À notre avis, les organismes communautaires
9 de proximité peuvent jouer un rôle d'intermédiaire
10 pour tendre la main à des familles pouvant craindre
11 les intervenants des organismes institutionnels.

12 La troisième recommandation est donc de
13 déployer des stratégies pour rejoindre les enfants
14 et les familles vulnérables afin qu'elles utilisent
15 le cinq pour cent (5 %) de places mises à leur
16 disposition et, au besoin, augmenter ce
17 pourcentage.

18 Parlons des adolescents. Pour tout
19 adolescent, le passage vers la vie adulte
20 représente un défi unique et important. Alors, que
21 dire de ces jeunes qui ont eu un parcours
22 difficile, jalonné soit par de la négligence, de la
23 maltraitance, de trop nombreux déplacements dans
24 des familles élargies, familles d'accueil, centres
25 de réadaptation, tout ça qui a affaibli le réseau

1 social. Laissés à eux-mêmes à dix-huit (18) ans,
2 sans soutien, ces jeunes, victimes de la vie, sont
3 très vulnérables et peuvent glisser vers la
4 marginalisation, c'est-à-dire l'itinérance, la
5 prostitution ou des gangs criminalisées.

6 Or, il existe un programme, ce programme
7 s'appelle Programme de qualification des jeunes et
8 qui a prouvé son efficacité pour préparer le
9 passage à la vie autonome et assurer la
10 qualification des jeunes. Il a été implanté dans la
11 plupart des régions du Québec, mais le nombre de
12 places est trop restreint. Ce programme propose un
13 accompagnement des jeunes âgés de seize à dix-neuf
14 (16-19) ans par une équipe de cinq éducateurs par
15 groupe pour développer leur autonomie, leur réseau
16 social, leur qualification menant à leur insertion
17 au marché du travail.

18 Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire
19 pour le passage vers la vie adulte, mais cette
20 recommandation, elle est très claire et la voici :
21 rendre accessible le Programme qualification des
22 jeunes à toute la clientèle visée, selon l'ensemble
23 de ses conditions gagnantes dans toutes les
24 organisations ayant pour mandat la protection de la
25 jeunesse, et ce, dans les plus brefs délais.

1 Assortir les nouveaux budgets d'un plan
2 d'implantation et de suivi de la mise en oeuvre et
3 des résultats annuels de la fréquentation et des
4 impacts sur les jeunes.

5 Parlons des organismes communautaires. Au
6 Québec, les organismes communautaires jouent un
7 rôle vital au soutien des enfants, des jeunes, des
8 familles et des citoyens, pour qui les organismes
9 institutionnels semblent moins accessibles. Dans le
10 cadre de notre Commission, nous avons pu être
11 témoins de l'importance qu'occupent les quelque
12 deux cent soixante (260) organismes communautaires
13 Famille dans la main tendue aux familles
14 vulnérables, tant en situation de grossesse qu'à
15 l'arrivée du nouveau-né et au cours de ses
16 premières années de vie.

17 Les organismes communautaires Famille, par
18 leur large mandat, jouent tour à tour le rôle de
19 soutien direct, d'intermédiaire vers les organismes
20 institutionnels ou encore un rôle d'entremetteur
21 entre les citoyens qui les fréquentent et d'autres
22 organismes communautaires qui viendraient répondre
23 à des besoins plus spécifiques.

24 La Commission le constate et invite le
25 gouvernement à en faire autant. Les organismes

1 communautaires en général, et plus spécifiquement,
2 les organismes communautaires Famille, quand il
3 s'agit d'agir le plus tôt possible, sont des
4 partenaires incontournables qui doivent se
5 consacrer à leur mission pour agir en
6 complémentarité.

7 Notre cinquième et dernière recommandation.
8 Accorder une aide financière couvrant tous les
9 frais de fonctionnement, au minimum deux cent mille
10 dollars (200 000 \$) par année par organisme, de
11 façon récurrente et à long terme, en mettant en
12 priorité les organismes communautaires Famille,
13 bien implantés dans leur milieu et travaillant en
14 partenariat avec les organisations
15 institutionnelles de proximité.

16 Un petit retour sur nos travaux. Alors,
17 depuis les débuts des travaux de la Commission,
18 vous vous souvenez, on avait mis en place une boîte
19 courriel « Votre histoire » et dans cette boîte
20 courriel, on a reçu sept cent quatre-vingt-neuf
21 (789) courriels. La ligne téléphonique, on a eu
22 deux cent quarante-six (246) appels téléphoniques.
23 On a tenu dix-sept (17) jours d'audience sur six
24 semaines au cours desquelles on a entendu soixante-
25 dix-sept (77) témoins. Les Québécois se sont

1 montrés concernés et empressés de contribuer à
2 notre réflexion. La richesse de ces avis et de
3 cette documentation nous a permis d'en tirer
4 quelques constats probants.

5 Agir en prévention, avant que les
6 situations ne s'aggravent à un point quasi
7 irrémédiable a été mis de l'avant dans la plupart
8 des témoignages entendus jusqu'ici. Nous avons
9 acquis la conviction que c'est là, la pierre
10 angulaire sur laquelle notre système de protection
11 de la jeunesse doit reposer.

12 Les quelques recommandATIONS présentées
13 précédemment vont en ce sens. Elles sont, en
14 quelque sorte, la trame de départ de notre tissage
15 vers une communauté accueillante envers les enfants
16 et les jeunes. Mais ce n'est que le début. Bien
17 d'autres enjeux exigent des réponses structurantes
18 pour poursuivre et consolider le tissage de notre
19 toile de bienveillance.

20 Pensons notamment à l'écoute de la parole
21 des enfants et des jeunes et leurs droits de rêver
22 et de réaliser leurs rêves. La nécessité que chaque
23 jeune en difficulté reçoive l'ensemble des services
24 dont il a besoin et que les organisations des
25 différents réseaux agissent en complémentarité et

1 en continuité dans l'offre de service. La nécessité
2 de soutenir et d'accompagner les parents vers des
3 pratiques relationnelles positives avec leurs
4 enfants. La nécessité de venir en aide
5 prioritairement aux adultes aux prises avec un
6 problème de dépendance ou de santé mentale lorsque
7 ceux-ci ont de jeunes enfants. La liste d'attente
8 de services de santé et services sociaux pour les
9 enfants en situation de vulnérabilité, comme
10 l'orthophonie, la psychologie, la pédopsychiatrie,
11 la nutrition, et caetera.

12 Du côté des piliers du réseau de la santé
13 et des services sociaux, les intervenants et
14 intervenantes. Pensons à la formation initiale et
15 continue, la charge de travail, les conditions de
16 travail, l'accompagnement, la supervision clinique,
17 la lourdeur des obligations administratives sont
18 autant d'enjeux auxquels il faudra trouver réponse.
19 Ou encore la délicate question de l'application du
20 principe de confidentialité des dossiers des
21 enfants et des jeunes de la DPJ dans le cadre des
22 échanges nécessaires entre les professionnels des
23 réseaux de santé, services sociaux, petite enfance,
24 éducation communautaire.

25 Autant de points de tension de notre

1 système de protection de la jeunesse, que nous
2 avons à peine effleurés en deux mille dix-neuf
3 (2019). Les forums citoyens et professionnels, tout
4 comme la suite des audiences publiques que nous
5 tiendrons au cours de l'année deux mille vingt
6 (2020), nous apporterons les éléments d'information
7 nécessaire pour poser un diagnostic systémique et
8 proposer des solutions tout aussi audacieuses et
9 pragmatiques que les premières.

10 En terminant, je tiens à vous dire à quel
11 point je suis fière que nous ayons réussi, avec nos
12 équipes et mes collègues commissaires, à livrer en
13 quelques mois à peine, cinq recommandATIONS qui
14 vont rendre disponibles des services de proximité
15 pour les familles, équitablement, dans toutes les
16 régions du Québec et qui seront financées à la
17 hauteur des besoins. Merci.

18

19 CONFÉRENCE DE PRESSE

20

21 JOURNALISTE :

22 Madame Laurent et les Commissaires, vous avez parlé
23 du prochain budget provincial qui pourrait être
24 l'occasion de mettre en oeuvre des programmes, donc
25 dès le plus tôt possible parce que vous dites que

1 le temps qui passe est trop... des conséquences
2 trop graves pour les enfants. Avez-vous évalué,
3 dans les mesures que... enfin dans vos
4 recommandATIONS, un montant ou avez-vous un ordre
5 de grandeur? Vous avez parlé de deux cent mille
6 dollars (200 000 \$) par année par organisme
7 communautaire sur une base récurrente.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Oui.

10 JOURNALISTE :

11 Avez-vous un ordre de grandeur? Je sais que de
12 l'autre côté, ils vont probablement vouloir avoir
13 un estimé.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, effectivement, le seul chiffre qu'on a c'est
16 venu des organismes communautaires parce que quand
17 on les a reçus en audience, qu'ils nous
18 expliquaient comment est-ce qu'ils passent trente
19 (30 %), quarante pour cent (40 %) de leur temps à
20 chercher le financement, donc on leur a demandé
21 c'était quoi. Donc, le plancher minimum c'est deux
22 cent mille (200 000 \$).

23 Pour le reste, on s'est dit qu'il y avait
24 pas mal de monde qui avait une calculette au
25 gouvernement puis qui était capable de calculer ces

1 programmes-là, parce qu'il faut se souvenir que ce
2 ne sont pas des programmes inventés, ce sont des
3 programmes qui ont fait leurs preuves dans les
4 années passées, qui ont déjà été mis en place, donc
5 ça va être facile pour le gouvernement de faire les
6 calculs. Puis on ne voulait pas se lancer dans une
7 guerre de chiffres non plus, là.

8 JOURNALISTE :

9 Si je peux me permettre une deuxième question, vous
10 avez fait référence à plusieurs programmes qui
11 existent déjà, mais qui sont comme oubliés ou pas
12 utilisés ou...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Ou mal... mal utilisés.

15 JOURNALISTE :

16 Mal utilisés ou pas connus.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Oui.

19 JOURNALISTE :

20 Est-ce que c'est ça l'essentiel, c'est qu'en fait
21 on a les outils, mais on ne les utilise pas?

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Bien, on s'est rendu compte qu'effectivement, il y
24 a plusieurs années le Québec a été champion et bien
25 fait avec certains programmes. Prenons le programme

1 SIPPE, là, donc qui s'adresse aux parents... les
2 mamans depuis le trois mois de grossesse,
3 l'accompagnement, intégré aux organismes
4 communautaires, intégré avec les programmes OLO,
5 donc qui suit maman, bébé, jusqu'à quasiment la
6 rentrée scolaire. Ce sont des programmes qui ont
7 fait leurs preuves. Mais ce que les groupes qu'on a
8 reçus sont venus nous dire, c'est que les coupures
9 des dernières années ont fait que, par exemple,
10 quand on parle de suivis, au lieu que le suivi se
11 fasse dans le milieu familial où là l'intervenante
12 peut constater beaucoup de choses, bien ça se fait
13 par téléphone où on dit aux mamans : venez au CLSC.

14 Or, il faut toujours se rappeler qu'on
15 s'adresse aux mamans les plus vulnérables ou les
16 plus démunies, donc c'est pas à elles de faire la
17 démarche. Pourquoi le programme fonctionnait bien?
18 Parce que c'est les services qui allaient vers
19 elles à la maison, donc c'est pour ça qu'on parle
20 de conditions gagnantes, parce que ces programmes
21 ont vraiment fait leurs preuves.

22 JOURNALISTE :

23 Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci.

1 JOURNALISTE :

2 Bonjour. Comme vous l'avez dit vous-même, là, le
3 but c'était d'éviter des drames, qu'on était très
4 sensibilisés à ça, mais il y a plusieurs
5 intervenants qui vous ont dit qu'ils étaient
6 appelés à violer leur code déontologie, dans
7 certains cas à ne pas faire de signalement, qu'ils
8 se faisaient dire ça par leur patron. Alors, dans
9 cette mesure-là, est-ce que vous croyez que les
10 enfants qui sont suivis par la DPJ actuellement
11 sont en sécurité?

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors, la difficulté qu'on a, c'est pour ça qu'à la
14 fin je vous ai parlé de tout le travail qu'on a à
15 faire dès le début deux mille vingt (2020). En ce
16 moment, le choix qu'on avait fait c'était
17 d'entendre, en audience, des jeunes qui sont passés
18 par la DPJ, des organismes communautaires, des
19 organismes famille, donc en termes de ceux qui ont
20 reçu ou qui sont proches des services. Tout ce qui
21 est de l'organisation du travail, tout ce qui est
22 du code de déontologie, nous allons recevoir dès
23 deux mille vingt (2020), dès le début deux mille
24 vingt (2020) autant les Ordres professionnels que
25 les organisations syndicales qui vont venir nous

1 dire : voici ce que ça devrait être la pratique,
2 voici peut-être les freins à la pratique, voici ce
3 qui empêche que ce soit fait selon les règles de
4 l'art. Donc, ce sont des informations que nous
5 n'avons pas suffisamment en termes de témoignages.
6 C'est pour ça qu'on n'est pas allés de l'avant en
7 ce sens-là maintenant, mais ça fait partie,
8 évidemment, de nos préoccupations en deux mille
9 vingt (2020).

10 JOURNALISTE :

11 O.K. Une autre question. Il a été beaucoup
12 question, les jeunes en ont parlé beaucoup, des
13 questions de confinement exagéré qui se passe
14 encore probablement maintenant. Ça, est-ce qu'il
15 n'y avait pas urgence, pour vous, de...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Il faut continuer de documenter parce qu'il y a eu
18 des changements à la Loi ces dernières années.
19 Donc, rappelez-vous toujours que les jeunes qui
20 sont venus nous parler, ce sont des jeunes adultes
21 maintenant, donc ils ont un vécu probablement avant
22 les changements à la Loi qui obligent à signaler
23 quand il est en isolement, et caetera. Donc, il
24 faut continuer de documenter et de consulter. Parce
25 qu'on va recevoir aussi, dès janvier, des experts

1 qui vont venir nous aider à réfléchir à tout ça.
2 Comment mieux faire? Donc, c'est pour ça qu'on
3 n'est pas arrivés à des recommandations là-dessus.

4 Et ce qu'on a souhaité, c'est qu'on sait
5 que le gouvernement est en processus budgétaire
6 maintenant, alors on a souhaité vraiment tout ce
7 qu'on avait comme matériel et qui nous permettait,
8 selon les témoignages, d'arriver à des
9 recommandations qui ont une incidence budgétaire,
10 d'en informer le gouvernement dès maintenant pour
11 qu'on soit capables de juger de son sérieux à la
12 sortie du budget.

13 JOURNALISTE :

14 O.K. Dernière question. Est-ce que la réponse...
15 est-ce que vous sentez que vous avez eu un son de
16 cloche suffisant de la part de la DPJ ou des gens
17 de l'intérieur? À quelques reprises, vous avez dit
18 « oui, ayez pas peur de l'omerta », tout ça.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui.

21 JOURNALISTE :

22 Est-ce que vous sentez que vous avez su, de la part
23 du personnel, qu'est-ce qu'il y avait à savoir?

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Non, on n'a pas terminé, loin de là. Les

1 intervenants et intervenantes, on va beaucoup les
2 entendre en deux mille vingt (2020), mais pour ce
3 qui est des forums professionnels, oui, on a vu une
4 augmentation significative des inscriptions. Et
5 maintenant, on souhaite que les citoyens aussi
6 aient la même rigueur et s'inscrivent, on ne
7 voudrait pas que tout le monde arrive à la dernière
8 minute, on a des contraintes de salle. Donc, pour
9 répondre à votre question : oui, effectivement, on
10 a vu un changement. Donc, les professionnels se
11 sont inscrits aux forums, mais on a aussi des
12 organisations qu'on va recevoir en deux mille vingt
13 (2020) qui vont venir nous parler de leur travail,
14 des contraintes encore, de leur travail comme
15 intervenantes et ce qu'elles souhaitent aussi, là.

16 JOURNALISTE :

17 O.K. Merci.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci.

20 Mme ANY GUILLEMETTE, journaliste 98.5 :

21 Bonjour, Any Guillemette au 98.5. Il y a plusieurs
22 de vos recommandations, et vous l'avez mentionné
23 souvent dans votre déclaration, « dans toutes les
24 régions du Québec », « dans toutes les régions du
25 Québec ».

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Mme ANY GUILLEMETTE, journaliste 98.5 :

4 Est-ce que je comprends que, selon ce que vous avez
5 constaté au cours des dernières semaines, un enfant
6 qui naît dans une famille difficile est encore plus
7 pénalisé s'il n'a pas le bon code postal? Est-ce
8 que c'est aussi une de vos constatations générales?

9 LA PRÉSIDENTE :

10 C'est assez juste ce que vous dites. Il y a des
11 programmes qui sont... où certaines régions les ont
12 implantés, mais si ça marche puis c'est bon, puis
13 on le voit que c'est bon pour les enfants, bien
14 mettez-le partout dans toutes les régions de ce
15 beau grand Québec. Et souvenez-vous que - et
16 d'ailleurs, on l'a constaté lors de notre passage
17 sur la Côte-Nord à Sept-Îles - bien, il y a des
18 contraintes de distance, mais ça ne veut pas dire
19 que vous ne pouvez pas implanter ce même programme.
20 Faites-le en tenant compte des distances dans
21 certaines régions ou de la densité de population.
22 On ne peut pas accepter que parce que vous êtes en
23 région, que les enfants n'aient pas droit aux mêmes
24 services ou que les jeunes n'aient pas le même
25 accompagnement. Mais plusieurs nous ont dit que

1 c'est... il y avait aussi eu des coupures
2 budgétaires, donc certains déplacements en région,
3 certains points de service ne sont plus là. C'est
4 pour ça que, pour nous, c'est important parce qu'on
5 parle pour tous les enfants du Québec. Donc, voilà
6 pourquoi on insiste « dans toutes les régions du
7 Québec ».

8 Mme ANY GUILLEMETTE, journaliste 98.5 :

9 Vous faites aussi, avec votre première
10 recommandation, une espèce... dans la ligne du
11 temps de l'enfant vous reculez un peu. Ça ne
12 commence pas à sa naissance, ça commence avant. Si
13 je ne m'abuse, déjà les CLSC vont contacter la
14 famille lorsque bébé est arrivé. Là, vous reculez
15 pendant la grossesse. Pour vous, l'objectif de ça
16 c'est de voir venir ou de dépister ou... comment
17 vous...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 C'est tout ça en même temps. Vous prenez une jeune
20 maman enceinte de trois mois. À ce moment-là,
21 probablement qu'elle est plus réceptive à être
22 accompagnée. Par exemple, c'est des programmes qui
23 ont fait leurs preuves. Tout le monde connaît le
24 programme OLO - Oeufs-Lait-Orange, vitamines. Mais
25 en même temps, puis on l'a constaté parce qu'on est

1 allés aussi sur le terrain, par ce programme OLO,
2 on a une intervenante pivot qui va l'accompagner,
3 qui va la diriger vers des organismes
4 communautaires parce qu'elle aura dépisté certains
5 besoins et à ce moment-là où la maman est
6 réceptive, déjà planifier l'arrivée de bébé, déjà
7 planifier comment est-ce que... Il y a un organisme
8 communautaire qui aide les nouvelles mamans, les
9 organismes famille, donc comment la diriger
10 tranquillement et, bien sûr, s'assurer que cette
11 maman ait une belle grossesse, bien on va diminuer
12 les bébés de petit poids, les problèmes et tout ça,
13 donc c'est vraiment global.

14 Mme ANY GUILLEMETTE, journaliste 98.5 :

15 Merci.

16 M. DAVID GENTILE, journaliste Radio-Canada :

17 Bonjour, David Gentile de Radio-Canada. Madame
18 Laurent, vous avez entendu beaucoup de témoignages,
19 est-ce que c'est le manque de prévention ou les
20 problèmes de la très petite enfance qui vous ont le
21 plus étonnée ou la quantité de témoignages quant à
22 la sortie, si je peux dire, donc la transition vers
23 l'âge adulte?

24 LA PRÉSIDENTE :

25 C'est clair qu'il faut qu'on comprenne

1 collectivement les impacts sur les tout-petits -
2 puis je parle de bébés - quand on n'agit pas
3 rapidement. Il y a des exemples qui m'ont frappée.
4 Un bébé de deux ans, bien un an c'est la moitié de
5 sa vie. Alors, on voit les impacts. C'est pour ça
6 qu'il faut agir le plus tôt possible, dès la
7 grossesse quand c'est possible, et agir rapidement
8 et répondre à l'ensemble des besoins.

9 À la sortie, c'est vrai qu'on a entendu
10 des histoires qui ont fait mal au coeur. Le manque
11 d'accompagnement : à dix-huit (18) ans,
12 débrouillez-vous. C'est pour ça au début, je
13 disais : l'adolescence c'est difficile pour à peu
14 près tous les enfants, mais encore plus pour ces
15 « victimes de la vie », entre guillemets. Donc,
16 c'est important de les accompagner. Pas trois mois
17 avant les dix-huit (18) ans, dès l'âge de seize
18 (16) ans. Ces programmes-là ont fait leurs preuves.
19 Donc, autant agir dès bébé, petite enfance et les
20 accompagner aussi vers la vie adulte.

21 M. DAVID GENTILE, journaliste Radio-Canada :
22 Oui, il y a des journalistes qui s'en doutaient un
23 peu, en tout cas, on avait la drôle d'impression
24 qu'il y avait un genre d'omerta dans le réseau, là,
25 il y a des données qui viennent concourir à ça.

1 Est-ce que vous avez ou est-ce que vous allez
2 envoyer un message aux dirigeants du réseau pour
3 qu'ils relâchent la pression, si je peux parler
4 comme ça?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Alors, comme je disais tout à l'heure, le message a
7 été entendu parce qu'on a beaucoup d'inscriptions
8 maintenant de professionnels dans nos forums, là.
9 Et on en a aussi qui disent : moi, je veux
10 intervenir au niveau de la Commission. C'est un
11 message...

12 M. DAVID GENTILE, journaliste Radio-Canada :

13 O.K.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 ... qui a été entendu et c'est tant mieux, parce
16 que tout le monde travaille pour les enfants. Tout
17 le monde travaille avec les familles. Puis comme je
18 le disais, c'est des intervenantes, intervenants
19 très dévoués au quotidien, donc il faut leur donner
20 cette parole-là parce que ce sont des personnes
21 bien placées pour nous proposer des solutions
22 applicables et réalistes.

23 M. DAVID GENTILE, journaliste Radio-Canada :

24 C'est ça, mais si je comprends bien, parce qu'ils
25 ont peur, vous avez été obligée un peu de les

1 convaincre de ça.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Bien, en tout cas, on a essayé, on a essayé. Puis
4 si ça marche, c'est tant mieux pour nos enfants.

5 M. DAVID GENTILE, journaliste Radio-Canada :

6 Vous n'êtes pas certaine que ça a fonctionné?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui, oui, ça a marché parce que...

9 M. DAVID GENTILE, journaliste Radio-Canada :

10 O.K.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 ... on le voit d'après les inscriptions, mais je
13 pense qu'il devait y avoir quand même une réflexion
14 avant même qu'on les a encouragés, je dirais.

15 M. PIERRE SAINT-ARNAUD, journaliste, Presse
16 canadienne :

17 Bonjour, Madame Laurent, Pierre Saint-Arnaud,
18 Presse canadienne. Vous avez été dans le réseau
19 vous-même longtemps et là, on le voit très bien là
20 aussi, là, une des problématiques importantes, qui
21 est celle du travail en silo, là. Il y a tout le
22 côté DPJ, il y a le réseau de la santé, il y a les
23 CPE, il y a le réseau scolaire, et caetera. Là, je
24 ne le vois pas pour l'instant, j'imagine que ça va
25 venir, mais qu'est-ce que vous pensez qui sera

1 nécessaire pour briser cette façon de faire, et de
2 faire en sorte que ces services-là soient intégrés
3 ailleurs qu'en silo, de façon horizontale plutôt
4 que verticale?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Vous me voyez sourire parce que je vois mes
7 collègues vont sourire parce que cette notion de
8 confidentialité et ses impacts, c'est quelque chose
9 qui est épidermique pour moi, puis on n'a pas
10 apporté de recommandations parce qu'il faut prendre
11 le temps de bien évaluer qu'est-ce que dit la Loi,
12 c'est quoi les interprétations, comment elle est
13 appliquée cette Loi-là. Comment assurer en même
14 temps la confidentialité nécessaire, quelles sont
15 les informations qui doivent circuler entre les
16 réseaux. C'est quelque chose qui nous demande
17 encore de la réflexion et encore des consultations
18 d'experts. C'est pour ça qu'on n'a pas déposé de
19 recommandations aujourd'hui, on n'en est pas là.

20 M. PIERRE SAINT-ARNAUD, journaliste, Presse
21 canadienne :

22 Je veux juste être sûr qu'on se comprenne bien, là,
23 est-ce que vous craignez, par exemple... parce que
24 le travail en silo ne repose toujours sur la
25 question de la confidentialité.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Vous avez raison.

3 M. PIERRE SAINT-ARNAUD, journaliste, Presse
4 canadienne :

5 La question de la confidentialité est très commode
6 pour justifier l'existence des silos.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui.

9 M. PIERRE SAINT-ARNAUD, journaliste, Presse
10 canadienne :

11 Mais en dehors de cette question-là, la capacité de
12 travailler d'un réseau et de l'autre ensemble reste
13 à démontrer, même quand il n'y a pas de question de
14 confidentialité.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Vous avez raison, puis il y a les services. On n'a
17 pas assez documenté pour amener des recommandations
18 à ce stade-ci, mais plusieurs nous ont dit : dès
19 que je change de réseau, bien les services que
20 j'avais encore besoin, mais dans l'autre... mais là
21 je change de réseau, ça fait que je suis en manque
22 de services. Donc tout ça, il faut le regarder
23 comment travailler plus en complémentarité entre
24 les réseaux, que ce soit l'école, le CPE et tout
25 ça. Mais là, on n'avait pas suffisamment de

1 données, quand je dis de données, de témoignages
2 pour être capable d'avoir amorcé ou finalisé notre
3 réflexion sur ce sujet-là, mais c'est clair que le
4 travail en silo, beaucoup sont venus nous le dire
5 que ça a un impact vraiment majeur.

6 M. PIERRE SAINT-ARNAUD, journaliste, Presse
7 canadienne :

8 Dans un autre registre, vous parlez de besoin
9 d'investir et d'offrir davantage de services, donc
10 et on est bien au courant, on est bien au fait des
11 compressions, mais au-delà de ça quand on parle au
12 réseau scolaire - et je le sais pour l'avoir fait
13 très récemment - en général, le personnel qui est
14 requis n'est pas disponible. Il manque de monde, il
15 manque de travailleurs sociaux, il manque
16 d'orthophonistes, il manque de pédopsychiatres, et
17 caetera, et caetera, et caetera. Comment est-ce que
18 vous pensez que c'est possible pour le gouvernement
19 de s'attaquer à ce problème-là, qui est beaucoup
20 plus important que simplement la volonté d'ajouter
21 des fonds, si le personnel requis n'est pas
22 disponible.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 C'est vraiment global, puis on n'a pas le choix. Il
25 faut commencer quelque part. On ne peut pas rester

1 les bras croisés. Il faut commencer à dire comment
2 on va donner ces services-là aux enfants qui en ont
3 besoin. Il y a eu beaucoup de transferts vers
4 d'autres endroits que le réseau public. Peut-être
5 qu'il faut réfléchir à cette façon-là, peut-être
6 que par une meilleure valorisation, reconnaissance
7 du travail des intervenantes et intervenants, bien
8 on va en avoir qui vont être capables de venir dans
9 le réseau. Il y en a qui sont prêts à y aller, puis
10 il y a certains problèmes où on n'a pas de lieu de
11 stage pour accueillir toutes celles qui voudraient
12 étudier en travail social. Donc, vous voyez que
13 c'est assez global, mais on n'a pas suffisamment de
14 témoignages aujourd'hui pour être capable d'en
15 faire une recommandation.

16 M. PIERRE SAINT-ARNAUD, journaliste, Presse
17 canadienne :

18 Quelle sera la mesure pour vous, là, du succès?
19 Dans le prochain budget, vous la verriez où la
20 mesure où vos recommandations sont bonnes... sont
21 prises au sérieux ou non.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Ah, ça va être facile. Je vais prendre ma feuille :
24 recommandation 1, avis de grossesse, ça ne coûte
25 pas trop cher. La 2, comment est-ce qu'ils ont mis

1 les conditions gagnantes et l'argent pour ce
2 programme-là. Je vais tous les défiler. Ça va être
3 facile.

4 JOURNALISTE :

5 Monsieur, I think it's monsieur Lebon that's gonna
6 answer the questions in English?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Tout à fait.

9 JOURNALISTE :

10 Monsieur Lebon, there are five recommendations
11 here, excuse me. There are five recommendations
12 here. So far, in your analysis, what do you see
13 that failed this child?

14 M. ANDRÉ LEBON, vice-president :

15 Well, in fact, we're studying a lot of dimensions,
16 but actually, we want to go faster on some issues.
17 These issues are the fact that every family or
18 every child should receive the following that they
19 need, the services that they need, before it goes
20 much more badly. So, the need is to intervene
21 earlier as the pregnancy because as madame Laurent
22 has precised, it's important to start the good way
23 for the child and for the mom. And at this moment,
24 maybe there are more advice or more ready to follow
25 the advisement or the... So at this stage, we

1 decided to go on the quick-win solution, what could
2 be put in place rapidly, and we chose some programs
3 that have been proven and have been demonstrated
4 its best practices. But the problem is in the last
5 year, we fragilized these programs and actually
6 what we are saying : we know that these five
7 programs are efficient, and they should be done
8 with all the... how do we say... all the details
9 that made them successful, so it's a wake-up call
10 to say : let's go for the most secure and very
11 demonstrative action that we can do to prevent
12 things.

13 JOURNALISTE :

14 So, Mr. Lebon, when you say, « We fragilized these
15 programs », was it budget cuts to these various
16 programs and that impacted in this situation?

17 M. ANDRÉ LEBON, vice-president :

18 Well...

19 JOURNALISTE :

20 And is it a question of needing more money, for
21 these programs, or is it a question that there's
22 just not enough personnel to go around, especially
23 in the regions?

24 M. ANDRÉ LEBON, vice-president :

25 Well, in fact, there's a lot of dimensions. Money

1 is one, okay, the cut in the budget has been a
2 problem. The raising of the requests are another
3 problem because actually more families or more
4 children live complex situations and they need more
5 support. And also there's a fact that with all the
6 reform has done, a lot of people changed place, we
7 lost a lot of expertise and actually, so it's a
8 multi-dimension about it. So, money is not the only
9 thing, but when madame Laurent says in the program
10 SIPPE, you know, for the mother who needs the most,
11 the young mother who needs the most, well actually
12 in the best practice demonstration, we should go at
13 home to see the mother. We don't do this anymore.
14 Or we do this in very few cases. Actually, we put
15 these woman in small groups. The intensity has been
16 reduced. So these are the kinds... it's the same
17 thing for the agreement between the CLSC and the
18 CPE. For children who are vulnerable, it's the same
19 thing. Because of the cut, there's less
20 « conseillères pédagogiques » in CPE. And people
21 from CLSC, well, they refer, but they don't
22 accompany the family. So this is all the sensible
23 dimension that should be brought back. So we have
24 to bring back that kind of « conditions
25 gagnantes ». You know, « winning situations ». So

1 that's what we're saying and it's very easy to say
2 it rapidly and quickly because it has been
3 demonstrated and it has been efficient. So we're
4 just calling, it's a call for action, the first
5 steps, because there are a lot of issues, and we
6 have named some that are very critical, but we need
7 more information and more reflection to provide the
8 best solution.

9 JOURNALISTE :

10 I'm sorry, just one interesting thing, you said
11 there are more families in need of these types of
12 services, why are there more families living these
13 types of problems?

14 M. ANDRÉ LEBON, vice-president :

15 Well, maybe I'm not the good guy to answer, but
16 obviously, you know, we have more children
17 medicated. Obviously, we have more families needing
18 some mental health support. We have...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 La pauvreté.

21 M. ANDRÉ LEBON, vice-president :

22 Well, poverty is still an issue, even if we say
23 that the families gain more, actually, because they
24 go back to work and everything. But there's a
25 difference between poverty and maybe being at risk.

1 So even if we have more money... well the families
2 are being split more and more. So there's a lot of
3 social dimensions, risk factors that are growing up
4 and these risk factors have an effect on the
5 families. And this is why the task or the issue to
6 provide good services at an early stage in the
7 problem development is so much sensible and a good
8 issue to... and we want to push it. Sorry for my
9 English.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bien meilleur que le mien.

12 JOURNALISTE :

13 Hi there. You received quite a few testimonies. I'm
14 just wondering if there's an idea, just because you
15 say your mandate is for all children in Québec, to
16 protect all of them, I'm wondering if we have an
17 idea of the data of where the testimonies came
18 from? I'm thinking of the North, East or more rural
19 regions...

20 M. ANDRÉ LEBON, vice-president :

21 Well, actually, we received people who are speaking
22 for all the issues, and not only the regional one
23 or... but in fact, we will go in six regions. And
24 in these regions, we already went to Côte-Nord.
25 Okay. So, in Sept-Îles... but everyone who comes

1 don't speak quite locally. They are speaking about
2 some issues for the collectivity and the... But we
3 understand our mission and mandate to be for all
4 the children from Québec and all the families.

5 JOURNALISTE :

6 So these more local challenges will come in the
7 future testimonies, is it what you're saying?

8 M. ANDRÉ LEBON, vice-president :

9 Well, I think we want to do some recommendation
10 that will have an effect on the systemic way of
11 working for all the children in Québec. So there
12 are some local issues that maybe we should
13 recognize, but we won't do a kind of... very long
14 list of everything which not worked, but we're
15 trying to look what could have multiple effects. So
16 what can we change that can make a real difference
17 for all the children and all the families, and
18 across all the Québec. That's why in our five
19 recommendations this morning, we are always seeing
20 and this good thing should be provided all across
21 the Québec, not only in Montréal or big area.

22 JOURNALISTE :

23 Merci.

24 JOURNALISTE :

25 On a entendu dire que les signalements à la DPJ, il

1 y avait des hausses exponentielles. En même temps,
2 c'est une loi d'exception, une loi de dernier
3 recours. On aura beau mettre, je ne sais pas, des
4 milliers de travailleuses sociales de plus, si les
5 signalements continuent à être en hausse comme ça,
6 comment on peut y arriver puis comment vous
7 l'expliquer cette hausse exponentielle?

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je ne suis pas sûre d'être capable de tout
10 expliquer, mais ce qui est clair, nos
11 recommandations, c'est ce qu'on appelle la première
12 ligne, donc en prévention, en accompagnement, en
13 dispensant des services spécialisés dont les petits
14 enfants ont besoin. Parce que certaines personnes
15 sont venues nous dire : « Bien, j'avais pas le
16 service puis ça fait que je me suis signalé à la
17 DPJ ». La DPJ, toujours se rappeler que ce sont les
18 soins intensifs des services sociaux. C'est pas une
19 loi de prévention. La prévention, il faut la faire
20 et ça fait partie de nos recommandations, la
21 prévention, parce que normalement, il y a bien des
22 cas, si on avait accompagné les tout-petits, si on
23 avait accompagné les mamans, si on avait accompagné
24 les familles, le temps que ça prend avec
25 l'intensité de services que ça prend, avec les

1 services nécessaires, probablement qu'ils ne
2 seraient pas rendus...

3 JOURNALISTE :

4 Donc, il faudrait réinstaurer de meilleures
5 premières lignes.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Ça, c'est clair. C'est clair pour nous parce que,
8 et je parle souvent de services de proximité.
9 Proximité, le CLSC, les organismes communautaires,
10 particulièrement, on a insisté pour bien financer
11 les organismes communautaires Famille. Donc, c'est
12 ça, de tisser un tissu de bienveillance dans la
13 communauté pour les enfants. Ça passe par là. C'est
14 clairement démontré que ce sont les services de
15 proximité qui sont porteurs.

16 JOURNALISTE :

17 Puis pratico-pratique, juste une question pratico-
18 pratique.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui, oui.

21 JOURNALISTE :

22 Ça va jusqu'à quand la Commission?

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Nous allons... je l'ai toujours dit depuis le
25 début, vous voyez tout le monde rire autour de la

1 table, et tout le personnel de la Commission est au
2 courant, trente (30) novembre deux mille vingt
3 (2020), pas une journée de plus.

4 JOURNALISTE :

5 O.K. Ça reste comme ça. O.K.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Je l'ai dit depuis le début, je n'irai pas dire aux
8 enfants qu'on n'a pas été capables de travailler
9 puis de rendre quelque chose dans un an, c'est pas
10 vrai.

11 JOURNALISTE :

12 La dernière audience ou votre rapport?

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Non, nos dernières audiences sont au printemps et
15 ensuite, il faut écrire le rapport, mais on ne
16 dépassera pas le trente (30) novembre deux mille
17 vingt (2020).

18 JOURNALISTE :

19 O.K. Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci. Merci à toutes et tous.

22

23 AJOURNEMENT

24

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **MONIQUE J. LE**
4 **CLERC**, sténographes officielles, dûment
5 assermentées, certifions sous notre serment
6 d'office que les pages qui précèdent sont et
7 contiennent la transcription fidèle et exacte des
8 notes recueillies au moyen de l'enregistrement
9 numérique, le tout hors de notre contrôle et au
10 meilleur de la qualité dudit enregistrement, le
11 tout, conformément à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **MONIQUE J. LE CLERC**